

A Nevers, le 14 décembre 2024

Madame, Monsieur le principal,

Afin de permettre aux élèves de 3^{ème} (Nevers et son agglomération) de s'approprier l'histoire locale, l'ONaCVG (Office National des Combattants et Victimes de Guerre), les Archives départementales de la Nièvre, la Délégation Militaire Départementale, la ville de Nevers et le Musée de la Résistance du Morvan organisent deux rallyes mémoire sur les traces de la Seconde Guerre mondiale dans Nevers.

En plus d'aborder le thème du second conflit mondial, ces rallyes permettront de traiter des thématiques du travail de mémoire et de l'éducation citoyenne.

Deux dates sont proposées : les 6 et 13 mai 2024.

L'organisation de cette journée se décomposera comme suit :

- des ateliers thématiques de 30 à 45 minutes afin de permettre aux élèves de travailler sur les différents aspects du conflit grâce à des questionnaires, exposés ou documents d'archives,
- un ou deux parcours dans la ville afin de s'intéresser aux plaques mémorielles qui rendent hommage aux héros locaux du conflit,
- une cérémonie pédagogique au monument aux morts de la place Carnot.

Si vous désirez obtenir de plus amples informations, vous pouvez contacter Monsieur ROBERT, directeur de l'ONaCVG au 03 73 97 00 20 (06 64 42 63 97) ou le capitaine DESMOULIN, Délégation Militaire Départementale au 03 86 59 95 93.

Les places étant comptées, nous vous remercions de vous inscrire avant le vendredi 30 janvier 2024 auprès du Service départemental de l'ONaCVG sd58@onacvg.fr en précisant le nom de l'établissement, le nom du professeur référent et le nombre d'élèves dans la classe concernée.

Une réunion sera organisée peu avant l'évènement afin de donner à chaque établissement participant les informations nécessaires au bon déroulement du rallye.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre projet, veuillez agréer, Madame, Monsieur le principal, l'expression de mes sincères salutations.

Monsieur Nicolas ROBERT
Directeur de l'ONaCVG



Le lieutenant-colonel Lionel SEMENADISSE
Délégué Militaire départemental

